

Benjamin Netanyahu dans la tourmente

#Fait du jour

Transcription

Extrait du *Journal en français facile* du 13 février 2018

Zéphirin Kouadio :

Et c'est en Israël qu'on débute ce journal en français facile.

Céline Pellarin :

Et comme promis, on y retrouve tout de suite notre correspondant permanent à Jérusalem. Bonsoir Guilhem Delteil.

Guilhem Delteil :

Bonsoir Céline.

Céline Pellarin :

Avec vous, on va parler du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu qui est en mauvaise posture.

En effet, on a appris ce soir que la police préconise – c'est-à-dire qu'elle recommande – de l'inculper, de le mettre en examen pour corruption, fraude et abus de confiance. Ce sont des accusations très lourdes.

Mais les enquêteurs estiment avoir assez de preuves pour demander cette procédure judiciaire. Guilhem Delteil, comment réagit le chef du gouvernement israélien qui pourrait donc être mis en examen ?

Guilhem Delteil :

Et bien Céline, c'est le scénario le plus problématique qui se pose à Benjamin Netanyahu. Car c'est finalement dans les deux enquêtes le visant que la police estime avoir obtenu assez d'éléments pour recommander sa mise en examen. Il n'était pas certain qu'elle en ait assez dans les deux dossiers. Et bien finalement, dans les deux cas, elle préconise de retenir trois chefs d'accusation lourds, vous le disiez : corruption, fraude et abus de confiance.

Dans le premier dossier, les enquêteurs estiment que le chef du gouvernement a bien accepté des cadeaux indus de la part de deux riches hommes d'affaires. Il est question de cigares et de bouteilles de champagne notamment, pour des sommes de plusieurs dizaines de milliers d'euros au moins.

Dans le second, aux yeux de la police, toujours, Benjamin Netanyahu a bien essayé de négocier avec le propriétaire du principal journal israélien une couverture médiatique plus favorable.

Ces conclusions-là ont été transmises au procureur général, c'est lui qui est le seul capable de décider d'une éventuelle mise en examen du chef de gouvernement.

Alors, depuis le début de ces enquêtes, Benjamin Netanyahu n'a eu de cesse d'affirmer qu'il n'avait rien fait de répréhensible. Il l'a redit, ce mardi soir, dans une allocution télévisée, en direct depuis sa résidence. Il souligne que plus de la moitié des conclusions de la police ne sont pas suivies par le procureur. Et il a affirmé qu'il continuerait à diriger le gouvernement et que la législature irait jusqu'à son terme.

Céline Pellarin :

Merci Guilhem Delteil. Vous étiez en direct de Jérusalem. Et on continuera évidemment de suivre cette affaire sur RFI.